



VILLE THERMALE & TOURISTIQUE

## Mairie de Luxeuil les Bains

### Synthèse des débats

de la table ronde du vendredi 17 juillet 2009

### « Avenir des Lycées Lumière et Beauregard »

#### Participants

M. Michel RAISON, Député de la Haute-Saône, Maire de Luxeuil les Bains

Madame Marie-Jeanne PHILIPPE, Recteur de l'académie de Besançon

M. Axel LIMACHER, Directeur général adjoint du Conseil régional de Franche-Comté représentant Madame la Présidente

M. Jean-Jacques SENEZ, Directeur académique à la formation professionnelle initiale et continue

#### Pour la communauté éducative du Lycée Lumière

M. Yannis BRENEY et M. Sylvain BOYER, Représentant les personnels enseignants

M. Denis THIERY, Représentant les personnels ATOS

Madame Elianne CHAILLET et Madame Claudine ORSACZEK, Représentant les parents d'élèves

Madame Laurence MORITZ et M. Didier HUA, Représentant la Ville de Luxeuil

#### Pour la communauté éducative du Lycée Beauregard

Monsieur Didier MARC, Représentant les personnels enseignants

Madame Sylvaine CLEMENT, Représentant les personnels ATOS

Madame Claudine ORSACZEK et M. Patrick LOUIS, Représentant les parents d'élèves

M. Michel CALLOCH, M. Jérôme FAIVRE et M. André VIEILLE, Représentant la Ville de Luxeuil

#### Principaux points évoqués

- Introduction par Michel RAISON qui rappelle l'objectif principal de cette table ronde, à savoir les possibilités de renforcement de l'offre de formation pour améliorer l'attractivité des établissements et étoffer leurs effectifs.
- Mme le Recteur confirme sa volonté de maintenir l'identité propre de chaque lycée.
- La structure pédagogique du lycée Beauregard conservera un Proviseur après le départ de M. GANIER. *Mme le Recteur précise toutefois qu'un passage en dessous de la barre des 200 élèves provoquerait nécessairement une réflexion sur une nouvelle organisation.*
- Le sujet du transfert au lycée Lumière de l'hébergement du lycée Beauregard est à cette occasion soulevé. De vives inquiétudes sont exprimées sur la dégradation de la qualité de vie et d'études des élèves ainsi que sur l'affaiblissement des relations entre élèves et enseignants (moins de proximité).

Le maintien du transfert est toutefois confirmé et longuement explicité. L'analyse apparaît visiblement partagée par l'Etat et le Conseil régional en regard notamment des arguments de sécurité (diminution des trajets, en soirée notamment) et des arguments budgétaires (adéquation entre les besoins et les capacités). La problématique de la demi-pension confortant par ailleurs cette décision.

En revanche, *Mme le Recteur souligne que le rétablissement d'un hébergement au lycée Beauregard est envisageable sous réserve d'une augmentation significative des effectifs des lycées et par conséquent d'un besoin réel.*

**- Renforcement de l'offre de formation :**

Madame le Recteur développe sa vision de l'offre de formation au niveau régional et détaille le schéma qu'elle met en œuvre (constituer des filières identifiées, cohérentes et pas morcelées, en veillant toutefois à un équilibre territorial qui ne condamne pas les établissements situés en milieu plus rural ou excentrés des grandes agglomérations). Elle rappelle que les lycées doivent travailler en réseau, avec un établissement labellisé comme tête de réseau.

En lien avec l'autorité académique, la direction des établissements et les enseignants doivent faire émerger des propositions de formations répondant à de nouveaux besoins et à des nouveaux métiers. M. LIMACHER rappelle que le Conseil régional a également soulevé plusieurs pistes dans sa carte prospective des formations initiales 2009-2014.

La réflexion se concentre alors sur la nécessité de proposer des formations très spécifiques donc attractives au-delà de l'aire de recrutement traditionnelle des lycées luxoviens qui sont confrontés à une plus grande mobilité des élèves. Cet élément pourrait au contraire devenir un atout pour les établissements excentrés et situés dans de petites villes. Dès lors, un développement de formations post bac pourrait, dans un deuxième temps, être étudié sérieusement.

A titre d'exemple, en réponse aux enjeux et ambitions du Grenelle de l'environnement, qui se traduisent progressivement par un nouveau cadre législatif et réglementaire, il est développé l'hypothèse que le lycée Beauregard devrait faire évoluer mais aussi compléter ses formations dans les métiers du bâtiment (électricité pour la basse consommation, géothermie ...).

Face à la baisse des effectifs (4<sup>ème</sup> technologie supprimée), une offre de formations par la voie de l'apprentissage est évoquée comme une nouvelle hypothèse de travail. M. SENEZ indique que cette piste est effectivement intéressante.

Pour ce qui concerne la filière Hôtellerie-Restoration du lycée Lumière, des craintes réelles sont exprimées sur une possible " distorsion " de concurrence entre le BEP 2 ans + Bac Pro 2 ans et les Bac Pro 3 ans. *Mme le Recteur répond qu'elle est prête à proposer le Bac Pro 3 ans à Luxeuil afin de ne pas prendre le risque d'affaiblir l'attractivité du lycée Lumière.*

En réponse à une réflexion critique sur le niveau et la pertinence des investissements consentis par le Conseil régional, M. LIMACHER apporte des précisions sur la création du pôle restauration à Vesoul, regroupant autour d'un même plateau technique le Lycée Pontarcher et le CFA de la Chambre de Métiers. *Il confirme que le projet vésulien n'est pas calibré pour accueillir les effectifs du lycée Lumière.*

Pour ce qui concerne la problématique des filières d'enseignement général du lycée Lumière, confrontées à une forte baisse d'effectif liée pour partie seulement à une évolution démographique défavorable, il est acté que la réflexion ne pourra intervenir qu'au terme de la réforme du Lycée actuellement en cours.

**En conclusion, Madame le Recteur propose que le débat sur l'offre de formation se poursuive à l'occasion d'une prochaine rencontre avec les personnels de direction et les enseignants. Michel RAISON exprime le souhait que tous les acteurs se mobilisent pour faire émerger une offre de formation renouvelée et attractive.**